



France Rénov' : être bien conseillé pour mieux rénover

france-renov.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel

MARS 2026

Qu'est-ce que France Rénov' ?

France Rénov' est le service public pour la **rénovation énergétique** et l'**adaptation des logements à la perte d'autonomie** :

- des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les travaux ;
- des informations sur les aides financières auxquelles vous avez droit ;
- une orientation vers des professionnels compétents ;
- un service de proximité co-financé par les collectivités locales.

Pourquoi rénover mon logement ?

- En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement, vous faites des économies et vous vous sentez mieux chez vous.
- En adaptant votre logement, vous prévenez les chutes et vous gagnez en autonomie.

570

Espaces Conseil partout en France

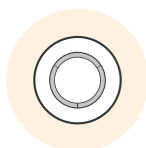
Les aides financières s'adaptent à vos besoins pour améliorer votre quotidien, quel que soit votre âge.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

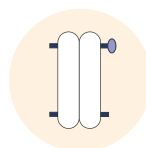
Pour la rénovation énergétique



→ Isolation

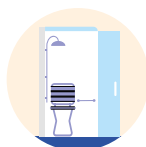


→ Ventilation



→ Système de chauffage

Pour l'adaptation à la perte d'autonomie



→ Douche de plain-pied



→ Monte-escalier
électrique



→ Volets roulants
électriques

Les 5 étapes de mon parcours

1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour concevoir mon projet et connaître les aides auxquelles j'ai droit.

Pour une rénovation d'ampleur, ce rendez-vous personnalisé avec un conseiller France Rénov' est obligatoire pour pouvoir déposer la demande d'aide.



2

Pour une rénovation d'ampleur, je suis mis en relation avec **Mon Accompagnateur Rénov'** qui suit mon projet de A à Z.



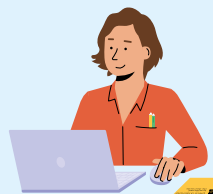
3

Je demande des devis auprès d'artisans et dépose ma demande d'aide en ligne.



4

Je fais réaliser mes travaux après acceptation de ma demande d'aide.



5

Je dépose mes factures en ligne et demande le versement de ma prime.



Un parcours accompagné

Pour les rénovations énergétiques d'ampleur, vous êtes accompagné par **Mon Accompagnateur Rénov'**. Cet interlocuteur de confiance vous guide à chaque étape de votre projet.



Le service public pour mieux
rénover mon habitat



Vous souhaitez rénover votre logement ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' !

Trouvez l'Espace Conseil
le plus proche de chez vous
sur le site **france-renov.gouv.fr**



par téléphone
0808 800 700

**France
services**

france-services.gouv.fr

**France services vous aide
dans vos démarches**

Vous rencontrez des difficultés avec les
démarches numériques ou administratives ?
Les conseillers France services peuvent
vous appuyer dans votre demande d'aide.


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**Agence
nationale
de l'habitat**
Anah

Mars 2026
Conception et réalisation : agence 4août / Bonum Group
Impression : Sprint

